

MODELE DE COURRIER DE DEMANDE D'AIDE A L'ACHAT D'UN VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE

NOM/Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

Courriel :

MAIRIE DE SAINT-THURIEN
Place du Centre
29380 SAINT-THURIEN

A SAINT-THURIEN, le

Objet : Demande de subvention pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.

Madame le Maire,

Je sollicite l'attribution de la subvention municipale prévue pour l'achat d'un vélo à assistance électrique en conformité avec le règlement du dispositif approuvé par délibération du conseil municipal du 22 juillet 2020 dont j'accepte les modalités.

Vous trouverez à l'appui de ma demande l'ensemble des pièces requises, soit :

- une copie de la facture acquittée mentionnant :
 - o Le nom du magasin et son adresse,
 - o La date de paiement,
 - o Le nom et l'adresse du demandeur,
- un justificatif de domicile,
- un relevé d'identité bancaire ou postal.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Signature

REGLEMENT RELATIF A L'OCTROI D'UNE SUBVENTION

Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique

Article 1 – Nature de l'aide

Par délibération du 22 juillet 2020 le conseil municipal de SAINT-THURIEN s'engage à contribuer à la lutte contre le changement climatique. Elle souhaite promouvoir les modes de transport responsables alternatifs à la voiture. Dans cette optique, la commune octroie une aide financière de 100 € pour l'achat d'un VAE à compter du 27 juillet 2020 pour les habitants de la Commune de SAINT-THURIEN dans la limite d'une aide par personne. Ces aides seront versées dans la limite des crédits budgétaires prévus à cet effet.

Article 2 – Conditions d'attribution de l'aide

Pour l'application de cette aide, il est nécessaire de respecter les règles suivantes :

- Cette aide est versée uniquement aux particuliers
- Les bénéficiaires de cette aide doivent être domiciliés à SAINT-THURIEN

Article 3 – Pièces justificatives obligatoires

- Le dossier de demande de subvention
- Un justificatif de domicile au nom et à l'adresse du bénéficiaire
- La copie de la facture acquittée au nom, prénom et adresse du bénéficiaire et dont la date est postérieure au 26 juillet 2020
- Un RIB ou RIP

Renseignements complémentaires :

Mairie de SAINT-THURIEN

Tél. : 02.98.39.83.71.

Courriel : mairie.saint.thurien@wanadoo.fr



MAIRIE DE SAINT-THURIEN
TI-KÉR SANT-TURIAN

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique

La Commune de SAINT-THURIEN souhaite promouvoir les modes de transport responsables alternatifs à la voiture et favoriser l'usage du vélo en encourageant la population à s'équiper en vélo à assistance électrique (VAE).

La municipalité s'engage donc à accorder aux habitants de SAINT-THURIEN une aide de 100 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.

Comment faire pour bénéficier de cette aide ?

Il vous suffit :

- De faire l'acquisition de votre VAE (la date d'acquisition doit être postérieure à ...)
- De demander au commerçant une facture nominative,
- D'adresser le dossier de demande de subvention comprenant les pièces suivantes :
 - o Un courrier de demande d'aide (cf. modèle page 3)
 - o Une copie de la facture acquittée au nom et à l'adresse du bénéficiaire,
 - o Un justificatif de domicile au nom et à l'adresse du bénéficiaire,
 - o Un RIB ou RIP,

A l'adresse suivante : Mairie de SAINT-THURIEN
Place du Centre
29380 SAINT-THURIEN

Après instruction de votre dossier, la subvention sera versée par virement bancaire.

J'autorise la Commune de SAINT-THURIEN à utiliser mes données personnelles seulement dans le cadre du traitement de cette demande (1)

(1) Veuillez cocher cette case.

Afin de mieux vous connaître, merci de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- Vous êtes un homme une femme
- Votre âge 18-34 ans 35-54 ans 55-64 ans 65 ans et +
- Vous utilisez le plus souvent : la voiture le deux-roues motorisé
 le vélo les transports en commun
- Vous disposez déjà : d'une voiture d'un deux-roues motorisé
 d'un vélo
- Vous utiliserez votre VAE pour des trajets domicile/travail quotidien
 domicile/travail occasionnel
 loisirs

Pour ces déplacements, ce vélo à assistance électrique va-t-il remplacer un autre véhicule ?

- Non Oui, lequel